ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Somme

Circonscription Amiens Sud-Ouest

Amiens, le 9 mai 2023

L'inspecteur de l'Éducation nationale

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs d'école

s/c de mesdames les inspectrices et messieurs
les inspecteurs de l' Éducation nationale

Dossier suivi par :
Dominique LECONTE
ien Chargée Mission enseignements et
Education artistiques et culturels
ien80.amiens-sud-ouest@ac-amiens.fr
03 22 71 25 05

DSDEN de la Somme
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Objet : Ecole et cinéma 2023-2024

Les dispositifs en temps scolaire, ***École et cinéma*** *ainsi que* ***Maternelle et cinéma*** sont soutenus par les deux ministères de la culture et de la communication et de l'Éducation nationale. Ils permettent le développement d'une attitude de spectateur actif à la rencontre d'une représentation du monde au travers des personnages, des paysages et des cultures proposés par les films. La rencontre de la salle de cinéma et de l'œuvre cinématographique suivie d'un débat et de prolongements artistiques et langagiers variés permettront de constituer des jalons sensibles et esthétiques pour les élèves au travers d'apprentissages croisés.

La mise en œuvre de ces deux dispositifs d'éducation à l'image concourt à la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) dans l'ensemble des domaines artistiques au cours de la scolarité primaire de l'élève. Pour s'inscrire, les équipes se concerteront pour tenir compte du cursus de l'élève ainsi que du nombre de projets culturels qui le concerneront dans l'année. Pour cette réflexion d'équipe, les enseignants nouvellement nommés consulteront leur nouvelle école à ce sujet après les résultats du premier mouvement des enseignants.

École et cinéma, dispositif départemental de la grande section au CM2, sera organisé en 2023-2024 dans 22 lieux de cinéma (salles fixes ou circuit itinérant) autour d'une programmation de 3 films.
Maternelle et cinéma, sera déployé dans 8 cinémas du département où un accueil spécifique peut être assuré. Ce parcours culturel cinématographique se déroule sur l'année scolaire.

Les premières projections auront lieu à partir de novembre 2023 et janvier 2024 pour les maternelles.

Sur le site départemental *École et cinéma,* les écoles et enseignants prendront connaissance du dossier d'information qui précise les modalités d'organisation, la programmation, la liste des cinémas et l'engagement des enseignants.
Des pré-projections gratuites et décentralisées en salles de cinéma permettront de concevoir les séquences pédagogiques.

Les inscriptions se feront en ligne sur le site académique École et cinéma :
http://cinema.dsden80.ac-amiens.fr/

- Dossier d'information 2023-2024,
- Formulaire d'inscription en ligne à renseigner entre le 9 mai et le 17 juin 2023,
- Confirmation des inscriptions sur le même site académique.

Ce dossier est suivi par la coordination départementale :
- pour les écoles : la conseillère pédagogique départementale – arts plastiques, Elise Olenga Disashi
- pour les cinémas : Nicolas Lenys du Ciné Saint-Leu à Amiens.

Je vous remercie de votre engagement dans ce dispositif.

Gilles NEUVIALE